

DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE BAYEUX
CANTON DE COURSEULLES SUR MER
COMMUNE DE VER SUR MER

DÉLIBÉRATION N° 2024.09.10

STATIONNEMENT PARKING PLACE DU CHAR FACE AU SEXTON

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 12 - Votants : 19

L'an deux mil vingt-quatre, le six septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Madame Lysiane LE DUC DREAN, la Maire.

Étaient présents : Lysiane LE DUC DREAN, Jean-Claude MARIE, Gérard MARCIA, Houria BADEK, Pascale CLAUSER, Jean-Bernard MAILLARD, Éric POTIER, Philippe BERTEMONT, Catherine INNOCENT, Philippe ONILLON, Marie-Christine DEHLINGER, Marie-Laure PAIN, Jean CHANAL.

Absents excusés - Pouvoir : Cécile MACHUREY donne pouvoir à Jean-Claude MARIE, Jean-Luc VERET donne pouvoir à Lysiane LE DUC DREAN, Marie-Claude HOFFNUNG donne pouvoir à Jean-Bernard MAILLARD, Ludovic MAULNY donne pouvoir à Houria BADEK, Françoise COUTAND donne pouvoir à Éric POTIER, Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Gérard MARCIA.

Secrétaire de séance : Pascale CLAUSER désignée à l'unanimité

Dans le prolongement de la Commission travaux du 10 juillet 2024, il est proposé de matérialiser 2 places « minute », limitées à une durée de 20 mn, sur le parking du char pour permettre aux personnes de se rendre à la pharmacie. Pour respecter ce lieu de mémoire les places seront herbées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE Madame la Maire à faire matérialiser 2 places « minute » que le parking du Char.

La secrétaire de séance
Pascale CLAUSER



La Maire,
Lysiane LE DUC DREAN

Lysiane

Page 1 sur 2

